



Utilisation des applications cliniques aux fins de planification des soins

À propos de cet aide-mémoire

Cet aide-mémoire montre comment les applications cliniques dérivées d'une évaluation interRAI dûment remplie peuvent appuyer le processus de planification des soins.

Il n'a pas de visée prescriptive. L'information qu'il contient doit être jumelée au jugement clinique et à l'expertise de l'évaluateur ainsi qu'aux pratiques exemplaires pertinentes.

Aperçu des applications cliniques

Les **échelles de résultats** sont des notes calculées à partir d'une combinaison d'éléments de l'évaluation interRAI. Elles décrivent la personne dans certains domaines cliniques normalisés, comme la dépression et la douleur.

Les **guides d'analyse par domaine d'intervention (GAD)** sont déclenchés lorsque certains éléments de l'évaluation interRAI révèlent un risque de déclin ou un potentiel d'amélioration. Ils portent sur des problèmes touchant la performance fonctionnelle, sur des questions cliniques, sur les fonctions cognitives et la santé mentale, et sur la vie sociale.

Quels sont les avantages des applications cliniques?

Les applications cliniques dérivées d'une évaluation interRAI dûment remplie permettent de créer et de maintenir des objectifs en matière de soins (p. ex. demandes de consultation, programmes et services, planification des sorties). Au fil du temps, elles mettent en relief la réponse de la personne aux soins et aux services reçus.



Utilisation des applications pour la planification des soins

Le diagramme ci-dessous présente les étapes à suivre pour élaborer un plan de soins, la première consistant à **réaliser l'évaluation interRAI**. Une fois l'évaluation terminée, 2 types d'applications cliniques sont générés : les échelles de résultats et les GAD.

L'évaluateur doit **examiner les applications et signaler les notes défavorables sur les échelles des résultats et tous les GAD déclenchés**, puisqu'ils indiquent les domaines où la personne présente un risque de déclin ou un potentiel d'amélioration. Dans la mesure où une évaluation antérieure est accessible, l'évaluateur doit comparer les applications de la présente évaluation à celles de l'évaluation antérieure pour suivre l'évolution de la personne.

Ensuite, l'évaluateur doit **définir les mesures à prendre à l'égard des applications signalées** : il peut les intégrer au plan de soins actuel, les inclure dans un futur plan de soins ou ne pas en tenir compte dans le plan de soins (p. ex. parce que la personne a refusé l'intervention). L'évaluateur doit tenir compte du point de vue de la personne et s'appuyer sur son jugement clinique pour prendre sa décision.

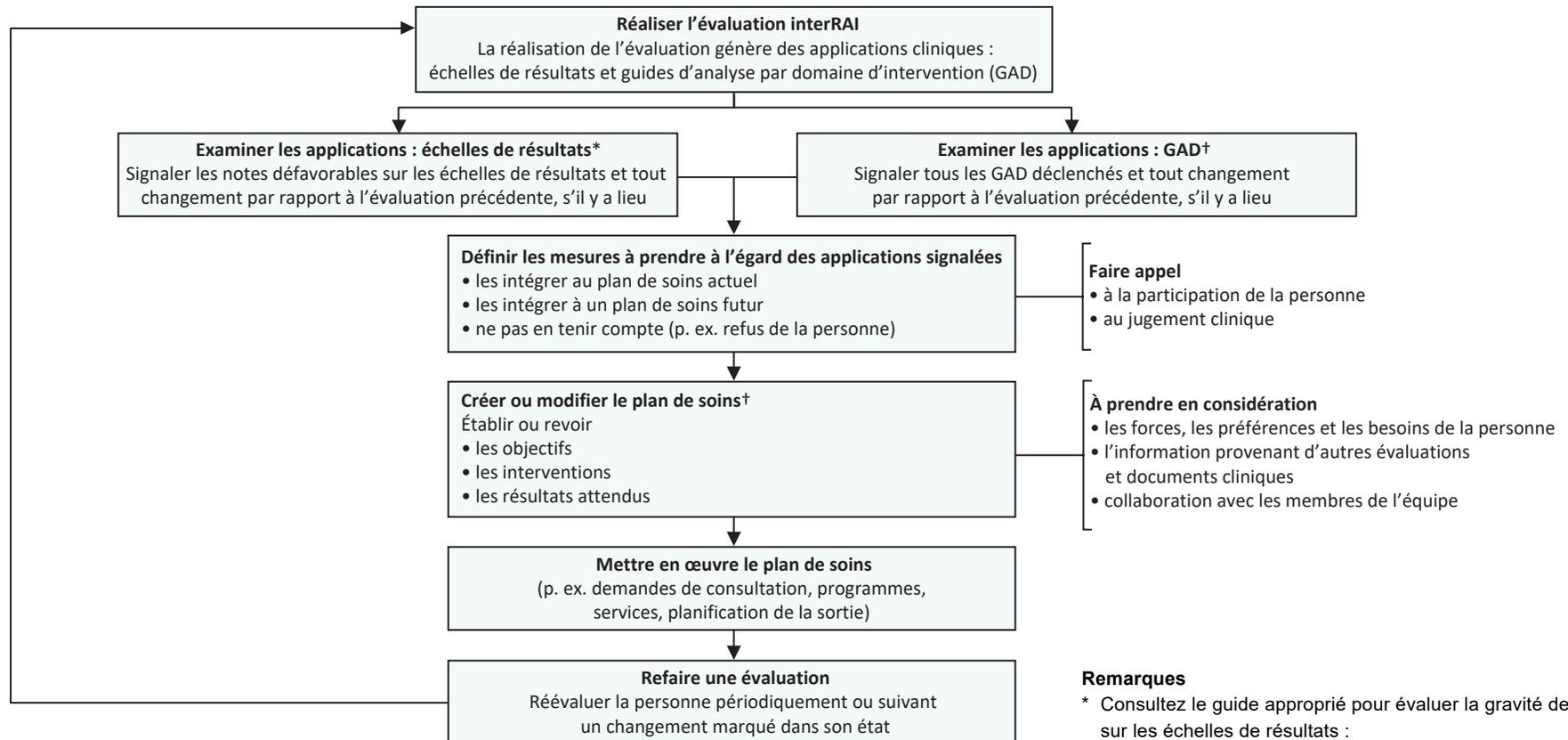
La prochaine étape consiste à **créer ou à modifier le plan de soins**. L'évaluateur doit définir des objectifs pour chaque domaine d'intervention, proposer des interventions qui permettront de réaliser ces objectifs et décrire les résultats attendus des interventions. L'évaluateur doit tenir compte des forces, des préférences et des besoins de la personne ainsi que de l'information provenant d'autres sources, notamment des évaluations et des documents cliniques, de la famille et des autres membres de l'équipe.

La **mise en œuvre du plan de soins** peut porter sur des programmes et des services, des demandes de consultation ou la planification de la sortie.

La personne doit être **réévaluée** périodiquement (conformément aux politiques de l'autorité compétente) ou à la suite d'un changement marqué dans son état. Les résultats à jour des applications cliniques permettront de modifier le plan de soins actuel en conséquence.



Aide-mémoire



SD interRAI © interRAI Corporation, Washington (D.C.), 1994-2022. Modifié avec permission pour utilisation au Canada en vertu d'une licence accordée à l'Institut canadien d'information sur la santé. Les éléments propres au Canada et leur description © Institut canadien d'information sur la santé, 2023.

SLD interRAI © interRAI Corporation, Washington (D.C.), 1990-2022. Modifié avec permission pour utilisation au Canada en vertu d'une licence accordée à l'Institut canadien d'information sur la santé. Les éléments propres au Canada et leur description © Institut canadien d'information sur la santé, 2023.

RAI-MH ©, gouvernement de l'Ontario, Association des hôpitaux de l'Ontario, interRAI.

© 2023 Institut canadien d'information sur la santé.

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Utilisation des applications cliniques aux fins de planification des soins* [aide-mémoire]. Ottawa, ON : ICIS; 2023.